



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat
Division des Personnels
de l'enseignement secondaire

DPES 3

Saint-Denis, le **17 NOV. 2021**

Affaire suivie par : Marc HILDEBRANDT– Béatrice VELIA

Tél : 02 62 48 10 02

Mél : mouvement2d2022@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens CS71003 97743 ST DENIS CEDEX

à

La rectrice

Monsieur le président de l'université,
Mesdames, messieurs les chefs d'établissement du second degré,
Mesdames, messieurs les directeurs de CIO,
Mesdames, messieurs les inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux,
Mesdames, messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale du second degré
Mesdames, messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale du premier degré (pour les PSY)

Objet : : Mises à disposition auprès de la Polynésie française de personnels enseignants, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale – rentrée 2022

Référence : note de service du 8-10-2021 NOR : MENH2127336N – BO n° 41 du 4/11/21

La note de service référencée ci-dessus a pour objet d'indiquer les conditions dans lesquelles doivent être déposées et instruites les candidatures des personnels enseignants, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale souhaitant être mis à la disposition du gouvernement de la Polynésie française pour la rentrée scolaire d'août 2022.

Je vous rappelle les dispositions concernant la constitution et l'envoi des dossiers de candidature :



La demande	Les candidats déposeront leur demande sur l'application Siat, via le portail Arena, rubrique Gestion de personnels /I-Prof/ Les services/ Mouvement des enseignants du 2d degré vers les COM entre le mardi 9 novembre 2021 , et le jeudi 25 novembre 2021 , minuit, heure de Paris. L'attention des candidates et candidats est appelée sur le caractère indispensable de cette étape de la procédure dans le traitement de leur demande de mise à disposition : les agents qui n'auront pas déposé leur candidature sur Siat dans le calendrier imparti ne pourront prétendre à une mise à disposition de la Polynésie française pour la rentrée 2022.
Le dossier	À la clôture de Siat les agents reçoivent, à l'adresse mail communiquée lors du dépôt de la candidature un identifiant et un mot de passe personnels, qui vont leur permettre de s'authentifier dans l'application MAD, accessible à l'adresse suivante http://mad.ac-polynesie.pf , et disponible du 30 novembre 2021 , 7 heures, heure de Paris au 10 décembre 2021 , minuit, heure de Paris. Dans cette application, ils téléversent exclusivement par voie dématérialisée les pièces justificatives nécessaires à l'étude de leur dossier : une fiche individuelle de synthèse à réclamer auprès de la division des personnels enseignants de l'académie dont il dépend ; le dernier rapport d'inspection ou compte rendu de rendez-vous de carrière ; le dernier arrêté d'avancement d'échelon ; une lettre de l'agent décrivant ses motivations pour rejoindre la Polynésie française ; la fiche d'avis complétée par son supérieur hiérarchique.

La liste des candidates et candidats retenus sur des postes précis sera notifiée aux intéressés, par le moyen de la messagerie électronique, à l'adresse renseignée dans Siat, la proposition d'affectation formulée par les autorités éducatives locales, au plus tard **le 7 mars 2022**.

Les personnels pourront faire une demande d'étude de leurs droits au bénéfice de la prise en charge des frais de transport auprès du pôle du Vice-rectorat à l'adresse : **mad2021@ac-polynesie.pf**, ou par téléphone au +689 40 47 84 21. Des informations complémentaires sont consultables sur le site internet du Vice-rectorat de la Polynésie française : www.ac-polynesie.pf.

Je vous prie de bien vouloir informer les personnels placés sous votre autorité de ces dispositions.

Pour la rectrice et par délégation,
La secrétaire générale adjointe

Maryvonne CLÉMENT